

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUVETTE

A RETOURNER EN MAIRIE AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION

Je soussigné(e).....

Demeurant

Agissant pour le compte de l'association

Dont le siège est à

ai l'honneur de solliciter de Mme le Maire d'ECHALAS conformément à l'article L. 3334-2
du Code de la santé publique,

l'autorisation d'établir un débit de boissons

sur la place

dans la rue

dans le bâtiment

à l'occasion du (ou de la) du
(nom de la manifestation) (date)

et pour toute la durée de la manifestation soit de à
(heure d'ouverture) (heure de fermeture)

À, le

Signature